



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 24 septembre 2012

Délibération n° 2012-28

Autorisation de signer la convention relative à la mise à disposition d'un espace dédié à l'UEB sur la plateforme « France culture plus » aux fins de diffusion au public de ses contenus

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne »

Exposé des motifs

Le 29 août 2012, la conférence des présidents d'université (CPU), a signé un accord-cadre pour la création d'une radio web nationale dédiée à l'enseignement supérieur et à la recherche : « France Culture Plus ».

L'Université européenne de Bretagne, qui participe à ce projet, doit signer une convention pour disposer d'un espace dédié sur la plateforme de diffusion éponyme. Elle pourra y valoriser les ressources audiovisuelles de l'ensemble de ses membres, sous réserve de disposer des droits correspondants. Seuls les enregistrements ayant fait l'objet d'une autorisation de diffusion préalable seront susceptibles d'être utilisés.

Proposition

Il est demandé au Conseil d'administration d'autoriser le Président de l'UEB à signer la convention de partenariat sur la base du modèle présenté en annexe.

Nombre de membres en exercice : 31

Votants :	Refus de participer au vote : 0
	Pour : 25
	Contre : 0
	Abstentions : 0

Délibération adoptée

Visa du Président

Pièces jointes au présent document :

Projet de convention entre l'Université européenne de Bretagne et France Culture

Transmis au recteur Chancelier des universités le :